

# Proc s-verbal

## Commission recherche du

### 12 d cembre 2017

#### Ordre du jour:

**1. Informations**

**2. Proc s-verbal**

**3. Prospective et moyens**

Orientations budg taires 2018 – VOTE

Cr dits scientifiques 2018 – VOTE

**4. Vie des laboratoires**

Pr sentation du bilan 2017 des ouvrages de l'Universit  d'Angers aux Presses Universitaires de Rennes par Isabelle Trivisani-Moreau

La commission recherche de l'Université d'Angers s'est réunie le 12 décembre 2017 à 9h40 dans la salle du conseil, à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur Christian ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Excusé
AMIARD Stéphane	
ANGOT Christophe	<i>Représenté par Laetitia POINT</i>
ARAB Chadia	Présente
AUGERERAUD Laëtitia	Présente
BENETEAU Eric	Présent
BENOIT Jean-Pierre	
BERNIER Monique	Présente
CANEVET David	Présent
CHAMPIN Tristan	
CHUREAU Véronique	Excusée
DANIEL Christophe	Présent
DENECHERE Yves	Procuration à Philippe SIMONEAU
DESMEDT Marianne	Procuration à Philippe SIMONEAU
FOUCHER Fabrice	Excusé
FORTIER Jonathan	Présent
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Présent
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGUSCIO Gabrielle	Excusée
JUSSIEN Christelle	Présente
LEDUC-LEBRETON Nathalie	Présente
LEMAIRE Félicien	
LEMENAND Thierry	Présent
MARTIN Kévin	
PELOILLE Manuelle	Présente
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Présente
PROCACCIO Vincent	Procuration à Nathalie LEDUC-LEBRETON
REEVES Joseph	
RICHOMME Pascal	Procuration à Frédéric SAUBION
ROUSSEAU Audrey	Excusée
SEJOURNE Bruno	Présent
SALLE Marc	Présent
SAUBION Frédéric	Présent
TAIBI Aude Nuscia	
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Excusée
YVARD Jean-Michel	

A l'ouverture de la séance, 24 membres sont présents ou représentés sur 40 membres en exercice (20 membres présents, 4 procurations).

## 1 - Informations

### AAP régional Résolutions

Philippe SIMONEAU indique que l'appel à projet « Résolutions » mis en place par la Région Pays de la Loire a pour objectif de soutenir les interactions entre les laboratoires et les entreprises.

Il précise que 4 appels à projet thématiques sont prévus par an afin d'apporter les solutions les plus innovantes aux problématiques des entreprises des Pays de la Loire. Le montant d'aide est de 20 000 € par projet.

4 thématiques ont été concernées depuis le lancement de cet appel à projet :

- Tourisme (en cours)
- Sport et loisirs de demain (en cours)
- Agriculture de demain (clos)
- Industrie du futur et bâtiment intelligent (clos)

2 projets de l'UA ont été sélectionnés au premier tour, un projet du LERIA (avec l'entreprise Heurisis) et un du LARIS (avec la société Florent Guédon). Les résultats définitifs seront connus à la fin du mois de décembre.

Nathalie LEDUC-LEBRETON demande en quoi consistent les projets.

Frédéric SAUBION indique que le projet porté par Frédéric LARDEUX (LERIA) repose sur un partenariat entre un groupement agricole et un laboratoire dans un objectif d'optimisation des pratiques agricoles.

Concernant le projet porté par Paul RICHARD du LARIS, Alexa ROUEZ répond qu'il s'agit d'un partenariat avec une société choletaise spécialisée en peinture.

Elle rappelle que le principe de l'appel à projet est de répondre à une problématique soulevée par une entreprise. L'entreprise choletaise a identifié le LARIS comme étant un laboratoire qui pouvait répondre à leur problématique, un partenariat existait déjà entre eux.

Frédéric SAUBION précise que le projet a été soutenu par l'ingénieur filière Maths-STIC ce qui illustre l'importance de ce dispositif.

### EUR Vague 1

Christian ROBLÉDO indique que l'Université d'Angers a reçu le retour des évaluations des Écoles Universitaires de Recherche de la première vague. 195 dossiers ont été déposés, 191 évalués et 111 dossiers notés (A+ ou A).

Parmi ces derniers, 29 seront financés : 28 notés A+ et 1 noté A (au total : 28 A+/83 A).

L'enveloppe totale attribuée est de 216 M€ + 148 M€ pour abonder les LABEX.

Parmi les 29 EUR sélectionnées, 2 EUR UBL ont été notées A + : ISblue (mer portée par l'UBO-UBS) et le projet IA-GS (acoustique portée par l'Université du Mans). 2 EUR ont été notées A : LUMOMAT (portée par l'Université d'Angers), et Comischool (informatique portée par l'université de Rennes 1).

Christian ROBLÉDO présente la synthèse des dossiers, rédigée par les évaluateurs.

Dans l'ensemble des dossiers, les évaluateurs ont remarqué :

1- un bon équilibre entre les champs disciplinaires.

Christian ROBLÉDO précise qu'il n'est pas d'accord et qu'il n'y avait aucun projet en mathématiques alors qu'il y a plusieurs EUR en économie.

2- un manque de maturité de certains projets

3- un manque de rupture pédagogique et scientifique

4- une politique des langues étrangères « sous développée »

5- une méthodologie d'autoévaluation et un suivi qualité insuffisants

6- plafonner les demandes et financement lors de la vague 2

Christian ROBLÉDO présente la synthèse des évaluations des projets d'EUR portés par l'Université d'Angers.

#### **LUMOMAT (matériaux):**

Les points forts : programme unique en France, forte implication des 3 universités et du CNRS, thématique ciblée, visible et excellente, fort potentiel d'insertion des docteurs dans un secteur économique en pleine évolution et demandeur.

Les points faibles : renforcer l'attractivité internationale, élargir le périmètre géographique (Rennes), élargir la thématique.

#### **GenHSee (végétal) :**

Les points forts : forte intégration du projet dans le territoire, forte implication de l'INRA, de l'Université d'Angers et d'Agrocampus Ouest.

Les points faibles ou interrogations : innovation insuffisante au regard des actions actuelles du consortium, valorisation insuffisante des atouts différentiels et prometteurs, faisabilité d'une offre de Master entièrement en anglais, déstabilisation de l'offre actuelle – Master déjà reconnu, temps recherche insuffisant du programme Master, potentiel d'insertion des docteurs dans le secteur économique ciblé.

## **TFT (tourisme) :**

Les points forts : reconnaissance nationale et internationale de la formation supérieure en tourisme à Angers, bon exemple de projet multidisciplinaire, excellents résultats du Master.

Les points faibles ou interrogations : visibilité en recherche, attentes et demandes du secteur socio économique niveau PhD, possibilité de recrutement d'étudiants en doctorat, articulation avec les formations Master existantes, place de la recherche dans le parcours Master.

Christian ROBLÉDO indique qu'un point sera fait avec les équipes projets afin de savoir si en deuxième vague nous représentons les 3 projets issus des RFI.

Philippe SIMONEAU précise qu'une réflexion en interne est déjà en cours sur les trois projets.

Christian ROBLÉDO demande à Marc SALLÉ si des discussions sont en cours avec Rennes pour LUMOMAT.

Marc SALLÉ répond que non pour le moment. Il précise qu'un tiers des projets retenus sont de la région parisienne et que l'effet de site a été déterminant dans les dotations finales.

Philippe SIMONEAU répond qu'effectivement certains sites comme Strasbourg concentrent les projets.

Jean Christophe GIMEL demande si une réflexion aura lieu avec l'ensemble du site angevin - le CHU par exemple - et si le périmètre en seconde vague sera étendu à d'autres projets que les trois présentés en première vague.

Christian ROBLÉDO répond que si un projet d'EUR dans le domaine de la santé est envisagé, il faudra qu'il y ait une réflexion en amont avec le site nantais.

Il précise que lors de la première vague, l'Université d'Angers a souhaité partir des projets RFI pour monter les projets d'EUR. La gouvernance avait proposé également un projet sur le genre, ou l'enfance, mais les collègues concernés n'étaient pas prêts à ce moment là. La réflexion sur le secteur santé était plus complexe car l'Université de Nantes devait déposer un projet.

Philippe SIMONEAU précise que sur la thématique santé, l'Université d'Angers ne peut pas déposer de projet sans les sites de Nantes et Rennes à moins de déposer un projet sur des thématiques pointues. Il faudra de toute façon un fort soutien des EPST.

Il précise qu'il reste un peu de temps pour conduire une véritable réflexion, la seconde vague ayant lieu fin 2018 - début 2019.

## 2 - Procès-verbal

La commission recherche approuve à l'unanimité le procès-verbal de la commission recherche du 20 novembre 2017.

## 3 – Prospective et moyens

### 1/ Orientations budgétaires 2018

Philippe SIMONEAU explique que le **budget de l'Université d'Angers** consacré à la recherche se répartit en 5 postes de dépenses :

- la masse salariale représente 38 M€ (dont 575 K€ de PEDR (stock) et 27.5 contrats doctoraux (flux annuel)
- les charges de fonctionnement des unités de recherche
- le plan pluriannuel d'investissement recherche (PPI) qui s'élève à 50 K€
- les abonnements scientifiques du SCD
- la dotation de la direction de la recherche (DRIED) qui s'élève à 1.7 M€

#### Présentation du budget de la DRIED :

RESSOURCES		DÉPENSES	
<b>Dotation recherche UA</b>	<b>1 728 428 €</b>	<b>Crédits scientifiques</b>	<b>1 393 687 €</b>
<b>Ressources propres</b>	<b>372 270 €</b>	Structures de recherche	1 323 687 €
		Formation doctorale	70 000 €
		<b>Politique scientifique</b>	<b>370 000 €</b>
		AAP CR engagés 2017	150 000 €
		AAP CR 2018	100 000 €
		AAP Colloques	20 000 €
		Fonds d'intervention	100 000 €
		<b>Mobilité internationale</b>	<b>155 000 €</b>
		Aide aux cotutelles	35 000 €
		AAP Mobilité internationale	120 000 €
		<b>Adhésions recherche</b>	<b>51 000 €</b>
		PUR	28 000 €
		Adhésions recherche et valo	23 000 €
		<b>Budget DRIED</b>	<b>131 011 €</b>
		Prestations – SATT, conseils	40 000 €
		Com° et gestion recherche	30 000 €
		Salaires	61 011 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 100 698 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 100 698 €</b>

Alexa ROUEZ précise que les ressources propres de la DRIED sont liées aux frais de gestion ou frais généraux des contrats de recherche et industriels des structures de recherche et le préciput ANR.

Jean-Christophe GIMEL remarque une baisse des ressources propres par rapport au budget 2017.

Sur la partie ressources propres, les frais de gestion sont une variable d'ajustement. En effet, les frais de gestion sont sur des contrats pluriannuels et sont mobilisés en fonction des besoins.

Chadia ARAB demande des précisions sur les actions financées par le fonds d'intervention.

Philippe SIMONEAU répond que le fonds d'intervention a cofinancé l'an dernier un post-doc UBL pour l'unité ESO.

Il permet de couvrir des aléas, une participation à hauteur de 50% de certaines réparations, les dispositifs des collectivités territoriales lorsqu'un cofinancement est nécessaire (étoiles montantes, post-doc UBL par exemple).

**La commission recherche approuve à l'unanimité les orientations budgétaires 2018.**

## **2/ Crédits scientifiques 2018**

Philippe SIMONEAU explique les modalités de calcul des crédits scientifiques 2018 :

<b>SOCLE = part chercheur x nombre d'enseignants-chercheurs UA titulaires + bonus structuration + bonus performance + bonus indépendance</b>
--

### **Bonus structuration**

UMR	x 1.4
EA multi sites	x 1.1

### **Bonus performance**

LIA	5 000 €
IUF	2 500 €
LABEX	3 000 €
RFI, Connect talent	1 500 €
Labcom UA	1 500 €
Projets UE acceptés/UA	5 000 €
Projets UE acceptés/non UA	2 500 €
Projets UE UA/ admissibles	1 500 €

Philippe SIMONEAU propose un bonus à hauteur de 2 500 € pour les unités ayant des membres IUF.

## **Bonus indépendance**

Pourcentage des crédits récurrents de l'université d'Angers/le budget total de l'unité (moyenne sur trois ans 2014-2015-2013) bonus accordé de 3 500 € si <14%.

### **Montant des crédits scientifiques 2018 :**

Philippe SIMONEAU annonce une augmentation des crédits scientifiques de 7.5% due notamment aux bonus, à l'augmentation du nombre de SFR mais également à la participation de l'Université d'Angers à la MSH Ange Guépin (+ 9 427 €).

Christian ROBLÉDO rappelle que les crédits scientifiques sont en hors taxe sauf pour le 3 LAM, le CIRPALL, la SFR Confluences et la SFR Maths-STIC.

### **Pôle LL SHS**

<b>Unité de recherche</b>	<b>Dotation 2018</b>
CERHIO	<b>30 580 €</b>
ESO	<b>30 480 €</b>
LETG	<b>14 820 €</b>
Centre Jean BODIN	<b>28 000 €</b>
LPPL	<b>18 130 €</b>
3 LAM	<b>17 710 €</b>
GRANEM	<b>32 900 €</b>
CIRPALL	<b>21 000 €</b>
USR MSH Ange Guépin	<b>19 427 €</b>
SFR Confluences	<b>13 000 €</b>
Adhésions recherche	<b>4 500 €</b>

Chadia ARAB demande à quoi correspondent les crédits de la MSH Ange Guépin.

Alexa ROUEZ répond qu'il s'agit de la participation de l'Université d'Angers au fonctionnement de la MSH en qualité de tutelles de l'USR, une partie de cette somme est reversée à la SFR Confluences pour des actions d'animation.

Bruno SÉJOURNÉ demande quelques précisions sur le bonus performance et sur les appels à projets concernés par ce bonus.

Philippe SIMONEAU répond que tous les AAP ne sont pas pris en compte pour le bonus performance mais que l'obtention de projets a une répercussion sur le bonus indépendance.

David CANEVET demande combien l'université d'Angers compte d'enseignants-chercheurs IUF.

Philippe SIMONEAU répond qu'il y en a deux.

David CANEVET demande quelle est la différence entre une USR et une UMR.

Philippe SIMONEAU répond que les USR (Unité de service et de recherche) sont des unités de service comme les MSH ou l'OSUNA par exemple. Il s'agit d'une reconnaissance et d'un label du CNRS sur des regroupements ou fédérations.

### Pôle matériaux

Unité de recherche	Dotation 2018
LPHIA	33 600 €
MOLTECH Anjou	105 160 €
SFR MATRIX	60 000 €

Philippe SIMONEAU précise que 50% des crédits de la SFR Matrix correspondent à la dotation de l'ex PIAM.

### Pôle maths-STIC

Unité de recherche	Dotation 2018
LAREMA	64 420 €
LERIA	32 000 €
LARIS	62 400 €
SFR Maths-STIC	13 000 €
Adhésions recherche	1 450 €

### Pôle santé

Unité de recherche	Dotation 2018
GEIHP	24 640 €
SOPAM	25 060 €
HIFIH	35 800 €
GEROM	23 900 €
MINT	76 220 €
MITOVASC	97 740 €
ESTER-IRSET	19 180 €
CRCINA équipe 12	11 340 €
CRCINA équipe 7	37 860 €
CRCINA équipe 6	11 340 €
CRCINA équipe 17	35 440 €
SFR ICAT	100 000 €
Institut MITOVASC	3 000 €

## Pôle végétal et environnement

Unité de recherche	Dotation 2018
SIFCIR	18 900 €
LPG-BIAF	34 860 €
SONAS	30 200 €
IRHS	104 580 €
SFR QUASAV	40 000 €
Adhésions recherche	1 250 €

Marc SALLE rappelle qu'il est dommage pour l'attractivité et le rayonnement de l'Université de ne pas tenir compte des chercheurs dans le calcul des crédits scientifiques.

Philippe SIMONEAU répond qu'effectivement les chercheurs ne sont pas compris dans ce calcul mais qu'ils peuvent concourir sur les appels à projets internes.

**La commission recherche approuve à l'unanimité les modalités de calcul et le montant des crédits scientifiques 2018.**

### 4 – Vie des laboratoires

#### **Présentation du bilan 2017 des ouvrages de l'Université d'Angers aux Presses Universitaires de Rennes (présentation en annexe)**

Isabelle TRIVISANI MOREAU conseille aux porteurs de projets de valoriser des coûts de publication dans les plans de financement des projets de recherche car la pression sur les PUR devient de plus en plus forte.

Christian ROBLÉDO précise que l'enveloppe actuelle des PUR pour l'Université d'Angers est de 28 000 € pour 10 ouvrages. Prochainement l'Université d'Angers devra se positionner sur le nombre d'ouvrages à financer : 10 pour 35 000 € ou 7 pour 28 000 € par an car l'adhésion risque d'augmenter à partir de 2018. La question sera abordée en bureau de la commission recherche.

L'ordre du jour de la commission recherche étant épuisé, M. ROBLÉDO lève la séance à 11h20.

Le Président  
de l'Université d'Angers,  
**Christian ROBLÉDO**

Le Vice-président recherche  
de l'Université d'Angers  
**Philippe SIMONEAU**